



**HAL**  
open science

## La Grammaire Grecque Étendue – Présentation

Emilie Aussant, Lionel Dumarty

► **To cite this version:**

Emilie Aussant, Lionel Dumarty. La Grammaire Grecque Étendue – Présentation. Histoire Epistémologie Langage, 2021, 43 (1), pp.11-20. 10.4000/hel.286 . hal-03501393

**HAL Id: hal-03501393**

**<https://hal.science/hal-03501393>**

Submitted on 23 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## PRÉSENTATION

### Émilie Aussant<sup>1</sup> et Lionel Dumarty<sup>2</sup>

<sup>1</sup> CNRS, Histoire des théories linguistiques (UMR 7597, HTL), Paris, France

<sup>2</sup> Université Lumière Lyon 2 et Université de Rennes 1, Histoire et sources du monde antique (UMR 5189, HiSoMA), Lyon, France ; Histoire des théories linguistiques (UMR 7597, HTL), Paris, France

Les travaux réunis dans ce dossier sont issus de communications présentées lors d'une journée d'étude organisée le 15 novembre 2018 par le laboratoire HTL, en partenariat avec le labex EFL. Cette journée faisait suite à quatre autres, consacrées à la grammaire sanskrite étendue (3 novembre 2016, actes publiés dans *HEL* 39.2), au dialogue entre « grammaires étendues » et linguistique descriptive (4 novembre 2016, actes publiés dans *Faits de langues* 50.2 : Aussant & Lahaussois 2019), aux grammaires exogènes de l'arménien (26 mai 2017, actes publiés dans la *Revue des études arméniennes* 39) et à la grammaire arabe étendue (17 novembre 2017, actes publiés dans *HEL* 42.1 : Guillaume 2020). Cet ensemble d'études consacrées aux « grammaires étendues » entend prolonger, en élargissant leur horizon, les travaux pionniers initiés par Sylvain Auroux sur la grammatisation<sup>1</sup> massive des langues du monde à partir de la tradition grammaticale gréco-latine (cf. Auroux 1992). La documentation fine des différents cas de « grammaires étendues » étant une tâche exigeante – elle requiert, outre du temps long, un savant mélange de compétences spécifiques –, d'autres journées suivront.

L'ancienneté et la richesse de la tradition grammaticale grecque ne sont plus à démontrer. L'on sait peut-être moins le rôle, fondamental, qu'elle aura joué dans la grammatisation de langues autres que le grec. Le cas du latin, dont la grammaire s'est constituée en utilisant les cadres conceptuels, la terminologie et les méthodes pédagogiques de la grammaire grecque<sup>2</sup>, s'impose avec évidence. Mais les outils initialement développés pour le grec ont également été utilisés pour décrire d'autres langues que le latin : l'arménien, le géorgien, le slavon d'Église, le syriaque. Il nous a semblé opportun de réunir des spécialistes de ces langues afin de tenter de dégager quelques-unes des caractéristiques de ce que l'on conviendra désormais d'appeler la « grammaire grecque étendue ». L'arménien ayant déjà

1 Sylvain Auroux (1992 : 28) définit le concept de grammatisation comme suit : « Par grammatisation, on doit entendre le processus qui conduit à décrire et à outiller une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire. »

2 Voir la contribution de Fr. Biville dans ce numéro.

donné lieu à une série de présentations en 2017<sup>3</sup>, nous avons sollicité, pour la journée du 15 novembre 2018, six intervenants : Georges Bohas (syriacologue), Margherita Farina (syriacologue), Frédérique Biville (latiniste), Sylvie Archaimbault (russisante) et Lela Tsikhelashvili (spécialiste du géorgien). G. Bohas et L. Tsikhelashvili n'ont pas souhaité publier leur texte dans la présente livraison d'*HEL*. G. Bohas nous a néanmoins transmis quelques éléments de synthèse, que nous rapportons ci-dessous, en note<sup>4</sup>.

Les quatre contributions du présent dossier couvrent une période de 1 500 ans, depuis les premières grammaires latines (Varron, 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C) jusqu'à la grammatisation du russe, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Entre temps sont apparues les premières grammaires syriaques et, quelques siècles plus tard, les grammaires arabes : si, pour les premières, l'empreinte grecque ne fait pas l'ombre d'un doute, pour les autres elle constitue l'enjeu même de cet objet d'étude.

La première contribution concerne la grammaire grecque étendue au latin. La relation du latin au grec est la plus ancienne, elle est aussi la plus manifeste, puisque le transfert de la grammaire grecque à la grammaire latine est d'une ampleur sans équivalent. Après avoir exposé en détail les raisons pour lesquelles un tel transfert a pu être possible d'une langue à l'autre (« contiguïté » historique et géographique entre les deux langues, « sentiment d'une parenté générique »), Fr. Biville met en lumière les conséquences du rapport de proximité entre les deux grammaires, montrant non seulement comment cette application du cadre conceptuel grec aux structures latines fausse parfois l'approche qu'on peut avoir de ces structures, mais aussi en quoi elle permet de porter un regard rétrospectif sur la grammaire grecque. On s'interroge donc sur la nature de l'héritage grec : cet héritage est double chez Priscien, à la fois idéologique (*latinitas / hellenismos*), méthodologique et linguistique (transfert de nombreux concepts d'une langue dans l'autre). Se pose alors la question du présupposé grec. La rigueur avec laquelle les grammairiens latins imitent les grammairiens grecs (« l'obédience suprême » de Priscien à son modèle grec, Apollonius Dyscole) est d'autant plus étonnante que la grammaire grecque n'a jamais été conçue que pour décrire la langue grecque. Dans ce contexte, la grammaire latine n'étant pas proprement latine et la grammaire grecque étant abstraite du cadre de la seule langue grecque, on observe une dilution des concepts identitaires entre les deux langues.

La deuxième contribution est consacrée au domaine syriaque. Dans la grammaire syriaque, le modèle grec s'impose à plusieurs niveaux : historiquement, la première « grammaire » syriaque est une traduction de la *Technè* de Ps. Denys le Thrace et la première grammaire syriaque proprement dite (Jacques d'Édesse,

3 Voir Donabédian & Ouzounian 2020.

4 La communication de G. Bohas consistait en un résumé succinct de trois articles : Bohas 2008, 2015 et 2018. L'auteur y rappelle que la tradition grammaticale syriaque est issue d'une traduction de la *Technè* de Denys le Thrace au VI<sup>e</sup> siècle et montre comment les deux plus illustres grammairiens syriaques se situent dans cette tradition : Bar Zo'bi (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) refuse toute influence arabe et Bar Hebraeus (m. 1286) adopte le plan ainsi que quelques concepts du *Mufaṣṣal* de Zamakhṣarī (m. 1144), mais en refusant toujours le mode de raisonnement des grammairiens arabes.

VII<sup>e</sup> siècle) compte de nombreux emprunts à la grammaire grecque. À partir du IX<sup>e</sup> siècle, ces emprunts restent partiellement dominants, malgré la pénétration du modèle arabe en milieu syriaque. En resserrant l'analyse sur les parties du discours, M. Farina montre comment les auteurs syriaques se sont approprié les outils métalinguistiques grecs pour les adapter aux exigences de leur propre système : traduction du métalangage (calque, comme les grammairiens latins) et adaptations. Le syriaque n'ayant pas d'article, la transposition de cette catégorie a d'abord été difficile à saisir avant d'être supprimée. Ensuite, la liste des parties du discours a évolué : l'ordre a été modifié, mais, malgré les influences de la grammaire arabe au XI<sup>e</sup> siècle (Élie de Tīrhan), les traités grammaticaux syriaques ont continué d'adhérer au modèle grec : prééminence du nom et du verbe (Jean Bar Zo' bī et Barhebraeus, qui ajoute la conjonction), constance de la terminologie. Enfin, l'exemple concret du participe – qui est traité dans une perspective syntaxique en syriaque – est une belle illustration de l'effort que les grammairiens syriaques ont fourni pour adapter les structures du modèle grec aux structures de leur propre langue.

La troisième contribution porte sur la grammaire arabe. J.-P. Guillaume montre que, si elle ne résulte a priori pas d'un transfert du modèle grec, la grammaire arabe a toutefois pu subir, dans ses premiers développements, une certaine influence de la grammaire grecque. Le problème est que le débat qui, dans le cadre de l'histoire de la grammaire arabe, oppose, depuis près d'un siècle et demi, les partisans de l'« hypothèse grecque » à ceux d'une genèse purement autochtone semble impossible à arbitrer. La thèse d'un emprunt à la logique aristotélicienne (Adalbert Merx) se heurte à des obstacles chronologiques ; celle d'une influence de la grammaire grecque par « voie diffuse » est, de l'aveu même de son auteur Kees Versteegh, impossible à démontrer ; enfin, on n'a presque aucune trace d'une influence de la tradition logico-grammaticale gréco-syriaque sur la « vieille école irakienne » (thèse de Rafael Talmon). Les thèses adverses ne remportent pas de meilleurs succès : il semble difficile de soutenir, avec Mike Carter, que la grammaire arabe aurait commencé avec le *Kitāb* de Sībawayhi et qu'il trouverait sa source principale dans le droit musulman. Sans prétendre trancher le débat, J.-P. Guillaume présente, avec l'exemple éclairant de la *transitivité*, comme un « scénario plausible », l'hypothèse d'une influence de la grammaire grecque sur une tradition arabe plus ancienne, supplantée par la grammaire de Sībawayhi.

La dernière contribution porte sur la tradition russe et s'intéresse en particulier aux sources grecques de sa terminologie grammaticale. Partant du contexte d'émergence de la pensée grammaticale slave entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle (évangélisation, constitution d'un alphabet, traduction massive des textes sacrés), Sylvie Archaimbault décrit les premiers témoignages de l'apparition de la culture philologique et grammaticale russe, en soulignant sa nette dépendance au modèle grec. C'est en effet très clairement dans la culture grecque, alexandrine et byzantine, que puisent les premières grammaires slavonnes. En particulier, le maintien artificiel de la catégorie de l'article dans le traité *O osmix častej slova* (*Des huit parties du discours*, XIV<sup>e</sup> siècle) et dans le *Damaskin* (XV<sup>e</sup> siècle)

témoigne très nettement de la force de ses sources d'inspiration (Denys le Thrace et Chæroboscus) et de la fidélité de l'adaptation du cadre terminologique grec au slavon. Si on assiste à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et de l'adaptation de l'*Ars minor* de Donat par Gherassimov à un remarquable phénomène d'hybridation de la grammatisation du russe, le modèle grec n'est jamais remis en cause. On a pensé (Đurovič 1995) que l'*Adelphotès*, grammaire helléno-slave de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qui achève d'établir la terminologie grammaticale par des calques slavons du grec, pouvait être une grammaire inspirée du *Donat* mais appliquée au grec, et les grammaires de Zizanius (1596) et de Smotrickij (1618) opèrent également la synthèse en introduisant des calques des deux langues. Enfin, S. Archaimbault achève sa remarquable genèse de la terminologie grammaticale russe en montrant comment, dans sa *Grammaire russe* (XVIII<sup>e</sup> siècle), Lomonossov réaffirme avec force la dette de la langue russe à la langue grecque.

Les recherches réalisées jusqu'à présent sur les différents cas de « grammaire étendue » ont permis d'identifier les grands traits qui caractérisent, de façon relativement homogène, le transfert d'outils élaborés pour une langue à d'autres langues qu'elle. Les caractéristiques de la « grammaire grecque étendue » se laissent aisément décrire à partir de ce canevas (cf. Aussant 2017 : 8-19) : 1. *les causes et conditions du transfert* : à quels intérêts répond-il ? quel(s) itinéraire(s) a-t-il suivi(s) ? qui étaient les opérateurs ? ; 2. *Les objets du transfert* – quels éléments de métalangage, concepts, raisonnements ont été transférés ? qu'en est-il de la méthodologie, de l'organisation de la matière grammaticale ? – et *ses modalités* : comment ces objets ont-ils été transférés et jusqu'où est allée l'opération de transfert ? ; 3. *Les conséquences du transfert* : quels sont les *limites* et les « *contrecoups* » (Colombat 1995) du transfert pour les langues décrites à partir du modèle grec mais aussi, d'un certain point de vue, pour le modèle grec lui-même ?

## 1 LES CAUSES ET CONDITIONS DU TRANSFERT

La grammaire grecque s'est élaborée en contexte helléno-centré (cf. *e.g.* Robins 1993 : 28 *sq.*), sans aucune intention ni même considération du transfert culturel ou linguistique<sup>5</sup>. On peut donc signaler d'emblée que les grammaires des quatre langues représentées dans ce dossier, le latin, le syriaque, l'arabe – pour autant qu'il soit permis de parler d'influence grecque – et le slavon, procèdent toutes d'une « endogrammatisation » (Aurox 1992 : 35) : ce sont bien les locuteurs natifs de ces quatre langues qui ont opéré le transfert à partir du grec, autrement dit, qui ont traduit ou adapté le matériau grammatical et lexical grec à la structure de leurs propres langues. Par ailleurs, il est remarquable que la parenté ou la proximité typologique des langues ne constitue pas un critère déterminant pour les conditions du transfert, le modèle grec pouvant aussi bien être étendu à des langues de la même famille, comme le latin ou le russe, qu'à l'arabe et au syriaque. Ce ne sont donc pas forcément les structures linguistiques qui

5 Cf. Egger 1854 : 3 – « c'est d'après l'observation de la seule langue grecque qu'Apollonius écrit une philosophie de la parole ».

déterminent le choix d'un modèle grammatical. En l'occurrence, l'influence du modèle grec repose essentiellement sur deux critères : 1. le sentiment, sinon d'une dépendance, du moins d'un rapport privilégié à cette langue, à la fois sur le plan culturel et scientifique, mais également politique ; 2. un haut degré de généralité du modèle.

Le premier critère est particulièrement significatif dans le processus de grammatisation de la langue latine. De fait, dans toutes les sciences, et spécifiquement dans le domaine de la grammaire, les Latins sont tributaires des Grecs (Holtz 1981 : 3). Or, si la possibilité du transfert de technologie d'une langue vers l'autre tient en partie à un fort sentiment de contiguïté entre ces deux langues tel qu'il s'accompagne d'un transfert plus vaste, culturel et scientifique, pour le transfert du grec vers le latin, on peut parler d'un sentiment « de parenté générique », de « communauté d'origine » (article de Fr. Biville dans ce numéro). De fait, comme pour les Grecs, la grammatisation du latin dépend directement de l'école hellénistique (Alexandrie, II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et s'inscrit dans un contexte d'enseignement : il s'agissait, par l'étude des lettres (*grammata*), de forger les outils permettant d'expliquer les poètes classiques. Puis on est passé progressivement d'une étude proprement philologique à une réflexion sur le langage et à une description de la langue comme système. Pour les autres langues, comme pour le latin, la grammatisation ne s'est pas faite sans un transfert culturel et scientifique plus vaste. D'une manière générale, dans la culture syriaque, où l'on témoigne d'une même conception du rapport privilégié entre grammaire et éducation, la pénétration du modèle grec est très importante. En traduisant une partie du corpus aristotélicien et de ses commentaires, le monde syriaque hérite d'une large partie de la tradition logique, philosophique et médicale grecques. En arabe, les emprunts à cette même tradition logico-philosophique sont nombreux à partir du X<sup>e</sup> siècle et les textes de la tradition linguistique grecque (la *Technè*, l'*Organon*) circulent, en grec et en syriaque, dans le proche Orient byzantin et sassanide dès le VII<sup>e</sup> siècle. Quant au russe, on sait quelle influence eut le monde byzantin sur le fondement de son identité historique et culturelle. Enfin, la dimension politique n'est pas étrangère aux conditions du transfert. C'est sans doute le domaine latin qui en offre l'exemple le plus éclatant avec les *Institutiones grammaticales* de Priscien. De fait, la composition de cet immense corpus grammatical s'inscrivait vraisemblablement dans le cadre d'un vaste programme de restauration culturelle<sup>6</sup>, visant à assurer une renaissance des études latines par l'imitation des enseignements grecs, face à la germanisation progressive de l'Occident à partir de la fin du V<sup>e</sup> siècle (Courcelle 1943 : 306-307 ; Baratin 1989 : 369). C'est ainsi que Priscien revendique hautement sa dépendance aux grammairiens grecs, faisant d'Apollonius Dyscole son principal modèle.

Le second facteur à prendre en compte pour expliquer le transfert des outils d'un modèle à des structures linguistiques parfois très différentes, c'est le haut degré de généralité de ce modèle. Les grammairiens grecs ne se sont *a priori*

6 Le « programme de Symmaque ». Cf. Courcelle 1943 : 311.

jamais préoccupés que de la seule langue grecque<sup>7</sup>, or les premières grammaires (grecques) ont été traduites dès l'Antiquité pour être appliquées à plusieurs langues. L'une des raisons en est, comme l'a clairement dit L. Holtz (1981 : 7-8), que les ouvrages de référence, et en particulier la *Technè* attribuée à Denys le Thrace, « présentent des faits linguistiques une vision assez souple pour convenir à des langues différentes et en donner une certaine description objective »<sup>8</sup>.

## 2 LES OBJETS ET MODALITÉS DU TRANSFERT

Cela étant, on observe aisément que la part d'influence du grec est très différente d'une langue à l'autre : si la grammatisation du latin dépend exclusivement du modèle grec, ce n'est pas vrai pour le syriaque, qui, à partir du IX<sup>e</sup> siècle, trouve dans l'arabe un modèle alternatif d'analyse linguistique. De même, les grammaires slavonnes subissent la double influence de la grammaire grecque (le *Damaskin*) et de la grammaire latine (le *Donat* slavon). Enfin, pour l'arabe, qui dispose *a priori* d'une grammatisation autochtone (Auroux 1992 : 19), tout l'enjeu consiste précisément ici à se demander si l'on peut envisager qu'il ait pu y avoir également transfert direct à partir du grec. Dans tous les cas, quelle que soit son ampleur, le transfert s'effectue par *imitation* du modèle (de la *Technè* de Denys à l'*Ars* de Donat, des traités d'Apollonius aux *Institutions* de Priscien). Dans certains cas, et jusqu'à un certain point, il s'agit d'une traduction littérale (la grammaire syriaque de Huzaya, la traduction russe de Gherassimov), et toutes les fois que les structures de la langue cible divergent de celles de la langue source le grammairien procède à des adaptations. Les objets du transfert peuvent être ramenés à quatre catégories (cf. Aussant 2017 : 8) :

1. Il peut s'agir d'abord du *matériau métalinguistique*, par exemple, la terminologie grammaticale, comme le nom des parties de la phrase, en latin (Donat), en syriaque (Huzaya) et en slavon (*Damaskin*), ou celui d'autres notions, comme la « transitivité » (*diabasis, diathesis*), en arabe.

2. Certains éléments relèvent du *domaine conceptuel* (idées, raisonnements). Parmi les très nombreuses notions qui ont été étendues au latin, on pense, par exemple, à la *latinitas*, idéal de pureté linguistique au fondement de la correction grammaticale, qui fait pendant au grec *hellenismos*, ou encore à l'ordre canonique des parties du discours, que les grammairiens latins justifient d'après les mêmes critères étymologiques que les Grecs et qui constitue un modèle pour une partie des traditions grammaticales syriaque et slavonne. Le transfert se mesure enfin dans la reprise

3. d'éléments de *méthode* et

4. d'éléments relevant de la *structure* : là encore, les exemples ne manquent pas pour le latin, à qui la grammaire grecque fournit « tout un arsenal de concepts opératoires [...] de principes typologiques [...] en même temps qu'une

<sup>7</sup> Cette affirmation selon laquelle les Grecs ne se sont préoccupés que de leur langue (cf. Egger 1854 : 3) est nuancée par Fr. Biville à la fin de sa contribution.

<sup>8</sup> On pourrait encore dire, pour reprendre les termes de S. Auroux (1992 : 36), que la langue grecque utilise des « moyens grammaticaux généraux » (non spécifiés) permettant de décrire plusieurs langues.

terminologie » (Fr. Biville dans ce numéro).

La division, le classement et la définition des parties de la phrase offrent encore un bel exemple du transfert des structures et de la typologie de la grammaire grecque dans d'autres langues, notamment en syriaque et en slavon.

Se pose alors la question des modalités du transfert (cf. Aussant 2017 : 14). Tant que les structures se répondent d'une langue à l'autre, le transfert s'effectue directement. La plupart des éléments de la terminologie grammaticale latine sont des calques par traduction du grec. Les noms des parties du discours, singulièrement, sont traduites littéralement dans presque toutes les langues représentées ici. En revanche, lorsque les structures de la langue cible ne coïncident plus avec celles de la langue source, le grammairien cherche à adapter les éléments transférés, affirmant les particularités de sa langue et, par contraste, celles de son modèle. C'est ainsi, par exemple, que les Latins, qui n'ont pas la catégorie de l'article, ont fait de l'interjection, considérée par les Grecs comme un simple adverbe, une catégorie à part entière, soucieux qu'ils étaient de maintenir à huit le nombre des parties de phrase (cf. e.g. Robins 1966 : 4-5)<sup>9</sup>. Il en est allé de même en slavon, bien que les grammaires les plus anciennes aient d'abord conservé une catégorie de l'article. En syriaque, le participe, qui ne relève pas d'une catégorie morphologique mais d'une fonction syntaxique, est contraint d'abandonner la figure étymologique de la *Technè* grecque – le *participle* (*metokhé*) est un mot qui *participle* (*metékhei*) du nom et du verbe.

### 3 LES CONSÉQUENCES DU TRANSFERT : LIMITES ET « CONTRECOUPS »

Le processus de grammatisation, défini en termes de transfert, peut donc être décrit comme un mouvement d'une langue à l'autre, tantôt continu, tantôt interrompu. Et, dans ce dernier cas, lorsque l'objet du transfert doit être adapté à la langue grammatisée, la volonté de coller au modèle peut engendrer quelques hiatus : on aborde alors les *limites* du transfert. C'est le cas, par exemple, lorsque Priscien (*GL* III, 117, 4-7) applique servilement au latin l'argument étymologique mobilisé par Apollonius (*GG* II/2, 19, 2-12) pour justifier la position première du nom dans la hiérarchie des parties de phrase (*onoma* 'nom', étant aussi le terme générique pour 'mot', précède naturellement toutes les catégories de mots) : de fait, en latin, ce n'est pas *nomen* mais *verbum* qui désigne aussi tout 'mot' en général ; or le verbe n'occupe que la deuxième position dans l'ordre des parties de la phrase. De même, en suivant scrupuleusement son modèle, J. Huzaya, dans sa traduction de la *Technè*, accorde une place à la catégorie de l'article, alors totalement étrangère au système de la langue syriaque. Ce cas de figure est un parfait témoignage de la force du modèle grec dans la tradition grammaticale russe, où il se présente également : bien que, à l'imitation du latin, la catégorie de l'article ait été remplacée par celle, très différente, de l'interjection, le terme (*različie*) qui servait à désigner l'article a d'abord été conservé.

<sup>9</sup> Il faut rappeler, avec M. Baratin (1989 : 371), que Priscien « ne prétend pas traduire en latin une grammaire du grec (c'est-à-dire établir une grammaire du grec pour des lecteurs latins), mais adapter à la langue latine des méthodes d'analyse originellement appliquées au grec ».



Si, le plus souvent, la superposition de structures hétérogènes met en évidence des disparités, parfois des contradictions, entre la langue source et la langue cible, dans certains cas, le transfert lui-même peut avoir une influence directe sur l'une ou chacune des deux langues, au point de fausser l'interprétation des faits. Pour le latin, cela paraît une évidence : on en vient à se demander si on n'aurait pas, en forgeant une grammaire latine à l'imitation trop fidèle du grec, forgé par-là même une sorte de *grammaire gréco-latine* (Fr. Biville parle d'un « diasystème » grammatical grec à l'intérieur de la grammaire latine). L'extension, qui implique l'articulation de fonctionnements et de structures différentes ou non adaptées, n'est pas sans conséquences pour le modèle : l'impact de la langue grecque sur la langue latine est tel (hellénisation massive du lexique, transposition de certains traits syntaxiques<sup>10</sup>, transfert des méthodes, des concepts etc.), qu'il s'est créé une zone d'intersection entre les deux langues, « une troisième entité à l'identité instable et indéterminée » (*ibid.*). Est-ce à dire que l'on observe avec le grec un phénomène assimilable à celui décrit par B. Colombat<sup>11</sup> à propos du latin étendu aux structures des vernaculaires ? De fait, celles-ci, contraintes par le cadre de leur modèle, ont imposé en retour à la grammaire latine une certaine description. De la même manière, il semble que l'on puisse affirmer, de ce point de vue tout à fait singulier, que le grec a subi les « contrecoups » tardifs de son extension aux structures du latin.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Auroux, Sylvain. 1992. Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux. *Histoire des idées linguistiques*, tome 2 : *Le développement de la grammaire occidentale*, dir. par Sylvain Auroux, 11-64. Liège : Mardaga.
- Aussant, Émilie, 2017a. « La grammaire sanskrite étendue. États des lieux », *Histoire Épistémologie Langage* 39.2 : 7-20.
- dir. 2017b. *Histoire Épistémologie Langage* 39.2 (*La grammaire sanskrite étendue*).
- & Aimée Lahaussais, dir. 2019. *Faits de langues* 50.2 (« Grammaires étendues » et descriptions de morphologie verbale).
- Baratin, Marc. 1989. *La naissance de la syntaxe à Rome*. Paris : Minuit.
- Bohas, Georges. 2008. Bar Hebraeus et la tradition grammaticale syriaque. *Parole de l'Orient (MELTO)* 2008 : 145-158.
- 2015. Le traitement de la conjugaison du syriaque chez Bar Zo'bi : une langue sémitique dans le miroir de la grammaire grecque. *Parole de l'Orient* 40 : 1-19.
- 2018. La morphophonologie dans *La Grande Grammaire* de Bar Hebraeus, à

<sup>10</sup> Dans son article, Fr. Biville signale, en exemple, l'emploi du génitif, au lieu de l'ablatif, après la préposition *tenu* 'jusqu'à'.

<sup>11</sup> Cf. Colombat 1995 : 7 – « cette extension [du latin aux vernaculaires] n'a pas été sans conséquences pour le modèle, soit que ce dernier se soit adapté en quelque sorte par avance à cette extension, soit qu'il en ait subi des contrecoups plus tardifs. » Voir aussi Colombat 1992 : 520 – « Il ne faut pas négliger l'adaptation subreptice d'une description latine contrainte, et parfois biaisée, par les structures des vernaculaires ».

travers l'étude des verbes défectueux. *Les auteurs syriaques et leur langue* dir. par Margherita Farina (*Études syriaques*, 15), 1-18. Paris : Geuthner.

Colombat, Bernard. 1992. La description du latin à l'épreuve de la montée des vernaculaires. *Histoire des idées linguistiques*, tome 2 : *Le développement de la grammaire occidentale*, dir. par Sylvain Auroux, 509-521. Liège : Mardaga.

— 1995. À propos de la grammaire latine étendue. Quelques remarques sur les contrecoups subis par le modèle latin lors de son adaptation au français. *Genèse de la norme. Colloque de la SHESL, janvier 1994 (Archives et documents de la SHESL, 2<sup>de</sup> série, 11)*, 7-11. Paris : SHESL.

Courcelle, Pierre. 1943. *Les lettres grecques en Occident de Macrobie à Cassiodore*. Paris : E. de Boccard.

Donabédian, Anaïd & Agnès Ouzounian, dir. 2020. *Revue des études arméniennes* 39 (*Grammaires exogènes de l'arménien*). Présentation par Charles de Lamberterie.

Đurovič, Lubomír. 1995. Émergence de la pensée grammaticale en Russie ancienne et formation de la grammaire du russe normatif. *HEL* 17.2 : 17-32.

Egger, Émile. 1854. *Apollonius Dyscole. Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité*. Paris : Durand.

Guillaume, Jean-Patrick, dir. 2020. *Histoire Épistémologie Langage* 42.1 (*La grammaire arabe étendue*).

Holtz, Louis. 1981. *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical*. Paris : éd. du CNRS.

Robins, Robert Henry. 1966. The Development of the Word Class System of the European Grammatical Tradition. *Foundations of Language* II.1 : 3-19.

— 1993. *The Byzantine Grammarians. Their Place in History*, Berlin & New York: W. de Gruyter.

